



1^{ère} COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE DOMBASLE

Vous invite à son

Concours en salle (3 Départs) – 2 x 18m

Challenge Anthony MARIN

Les samedi 23 novembre et dimanche 24 novembre 2019

Au COSEC route de Blainville

(itinéraire fléché – sortie autoroute ZI des sables).

SIÈGE SOCIAL :

TIR A L'ARC

Salle des Sports
Rue du 14 Septembre
54110 DOMBASLE
arc.dombasle@gmail.com



Programme

Inspection du matériel pendant les tirs	Série A Samedi Après-midi	Série B Samedi Soir	Série C Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h00	19h00	12h30
Appel des archers	13h45	20h00	13h30
Volées d'essai (2)	14h00	20h15	13h45
Début des tirs	14h15	20h30	14h00

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable :

- que les compagnies les plus proches optent pour les séries A et B afin que les plus éloignées soient présentes aux résultats,
- que les poussins optent pour la série A, (autres séries suivants les places disponibles)

Inscriptions : Places limitées à 64 tireurs par série, réponse avant le 14 novembre 2019

Inscriptions prises en compte dans l'ordre d'arrivée et selon les places disponibles dans les séries.

Priorité aux inscriptions accompagnées du règlement : 8 € pour les poussins, benjamins, minimes
10 € pour les autres catégories d'archer

Blasons :

	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors 1 – 2 - 3
Classiques	Unique de 80	Unique de 60		au choix trispot vertical ou blason unique de 40 Choix irrévocable à préciser à l'inscription (à défaut de choix : Trispot)		
Arcs poulies				Trispot de 40		
Arcs nus			Unique de 60	Unique de 40		

Résultats : Remise des récompenses le dimanche vers 17h30.

Individuel par catégories

Challenge Anthony MARIN

1 équipe/club, 4 tireurs avec au minimum 1 jeune(B, M, C) 1 femme et au maximum 1 Co
Buvette et casse-croûte sur place.

Présentation de la licence 2019 selon les modalités en vigueur et préconisées par la FFTA,
Chaussures de sport et tenue blanche ou de club OBLIGATOIRE.

Merci d'avance !

